

ABONNEMENTS
Un an... \$2.50
Six mois... \$1.50
On peut s'abonner au bureau,
162, rue Saint-Denis, 162.
Téléphone Est 893.

REDACTION: rue S.-Jacques, 71a
Téléphone M. 7309.
ADMINISTRATION: 162 rue S.-
Denis. Tél. E. 893.
Toute correspondance doit être
ainsi adressée: LE MATIN,
MONTREAL.

Vol. I.—No. 193.

MONTREAL, SAMEDI, 1er OCTOBRE 1921

Le Numéro 5 sous

NOMINATIONS PROVINCIALES

L'honorable M. Taschereau vient d'effectuer quelques changements dans son cabinet. Des remaniements s'imposaient à la suite de la démission des honorables J. A. Tessier, ministre de la Voirie, et Nap. Séguin, ministre sans portefeuille.

L'honorable J. L. Perron, qui faisait déjà partie du ministère, en qualité de ministre sans portefeuille, vient d'être mis à la tête d'un des départements les plus importants, celui de la Voirie. Ces nouvelles fonctions donnent à M. Perron plus d'importance, ce dont nous félicitons l'hon. M. Taschereau, car le nouveau titulaire apportera aux délibérations du cabinet provincial un sens politique avisé qui n'est jamais à dédaigner.

Une autre nomination heureuse est celle de l'hon. Aurèle Lacombe, député de Montréal-Dorion, qui devient ministre sans portefeuille.

Enfin, l'hon. E. Moreau, député du Lac Saint-Jean, qui devient également ministre sans portefeuille, sera le porte-parole des colons dans le cabinet.

Nos félicitations aux nouveaux ministres.
Organisation électorale

LE ROLE DE LA PRESSE

Depuis que la campagne est ouverte, il semble que nos trois partis politiques luttent à chances à peu près égales. L'avantage que l'un quelconque d'entre eux a sur ses deux concurrents dans une partie ou dans une autre du pays, il le perd ailleurs. Les plus avisés n'osent encore aventurer une opinion sur l'issue de la bataille qui s'engage. "Aucun des trois groupes ne paraît devoir sortir de la mêlée avec des effectifs suffisants pour gouverner à lui seul le pays", écrit M. Omer Héroux du *Devoir*. C'est là une parole pessimiste, mais qui peint bien l'incertitude dans laquelle se trouvent les observateurs les plus sagaces, sur le résultat de la bataille.

En attendant que l'un ou l'autre des trois partis trouve l'atout décisif, l'atout qui balancera la victoire, toute la force des partis, celle qu'ils possèdent et celle qu'ils peuvent encore acquérir, se résume à une question d'organisation électorale.

La supériorité de son organisation assure d'habitude à un parti la victoire. Le parti qui, cette année, négligera une partie quelconque de son organisation, semble devoir en subir des conséquences immédiates et funestes.

Dans une organisation électorale, l'on attribue généralement la plus grande importance au système de propagande et à la presse en particulier. Le journal est le plus sûr et le plus facile intermédiaire entre les candidats et l'électorat. Celui-ci juge d'un parti la plupart du temps sur les organes qui lui servent d'interprètes.

Dans la province de Québec, au point de vue des journaux, le parti le mieux organisé est certes le parti libéral. Le nombre de ses organes est considérable. Ils pénètrent dans tous les foyers de la province de Québec, dans les coins mêmes les plus reculés de nos campagnes. Tous témoignent d'une assurance et d'un enthousiasme qu'ils savent communiquer aux électeurs.

Voilà un instrument de succès que le parti conservateur a eu tort de négliger jusqu'ici. Il doit à cette négligence plusieurs défaites locales déjà et, en particulier, celle de Yamaska, pour ne parler que de la province de Québec.

Cette leçon du passé devrait empêcher la répétition d'une erreur si patente. Il semble qu'il n'en est rien, cependant, et que le parti conservateur marchera encore cette fois au combat, insuffisamment protégé et armé.

LA CRISE DES SALAIRES

Deux questions préoccupent en ce moment le monde des travailleurs: la suppression de l'indemnité de vie chère et, d'une manière plus générale, la diminution des salaires. La suppression du "bonus" n'intéresse que les employés et ouvriers de l'Etat, dont le nombre est d'ailleurs considérable. L'abaissement du taux des salaires menace toute la population des administrations privées, des usines et des ateliers. Il a déjà provoqué des grèves, en France et ailleurs. Il en fera peut-être éclater chez nous. Et c'est un très grave et très délicat problème. Déjà, par suite de la crise économique, le salaire est réduit en fait pour quelques corporations: on sait, en effet, que les ouvriers de certaines entreprises ne travaillent que trois jours sur six, notamment dans la métallurgie, qui a été le plus gravement affectée par l'arrêt de la production, consécutif à la raréfaction des commandes. Dans d'autres corporations, au contraire, les intéressés, confiants dans l'amélioration progressive du taux de la vie, ont accepté les nouveaux barèmes proposés par les patrons. Mais les travailleurs de cette catégorie sont rares et le prix des choses n'a pas baissé dans la proportion qu'on espérait. Le problème reste donc entier, soit qu'il s'agisse de l'indemnité de vie chère, soit qu'il s'agisse du salaire proprement dit. Et la solution en est commandée par l'orientation que prendra le marché, soit qu'il s'achemine de nouveau vers les hauts prix, soit qu'au contraire nous entrons définitivement dans cette période heureuse de diminution de d'aucuns annoncent depuis si longtemps, avec un peu trop d'impétuosité peut-être.

Au moment où nous sommes, rien ne permet d'affirmer que le prix général des choses va baisser. Certains produits, le coton, par exemple, sont en hausse. On ne peut être ni optimiste, ni pessimiste; il faut attendre. Ce qui doit donner confiance au public, c'est une tendance marquée à la reprise des affaires, après le long marasme dont nous souffrons encore. Si cette tendance se maintient — et il n'existe aucune raison pour qu'elle ne se maintienne pas — nous aurons une meilleure campagne dans toutes les branches de la production et peut-être le change nous sera-t-il moins défavorable. C'est à ce moment seulement que l'on pourra examiner sérieusement la question de savoir si la diminution des salaires est une mesure désirable et utile. Certains économistes répondent dès aujourd'hui négativement, et ils s'appuient sur des considérations d'une haute portée sociale et morale dont les employeurs devront tenir compte à l'heure des décisions. En tout cas, il serait dangereux de procéder à la légère, sous l'influence des conditions économiques qui ne dureront peut-être pas. Le capital est le premier intéressé à ce que le pays ne soit pas soumis à de nouvelles perturbations.

La question vitale = La seule

Billet

Tout recommence

Enfants, nous avons tous aimé les histoires de brigands. Quand les voyageurs pénétraient dans la forêt sombre ou dans l'auberge noire, et que, soudain, des êtres masqués, avec des escopettes au poing et des plumes au chapeau, surgissaient de l'ombre et se précipitaient à l'attaque, éclairés seulement par la lueur des coups de feu, comme nous aurions voulu être là, soit pour défendre la jolie dame qui se trouvait dans la diligence, soit plutôt pour avoir, nous aussi, une plume rouge à notre chapeau! Mais nos parents coupaient les ailes à notre rêve en nous disant avec une conviction orgueilleuse:

— Ces choses-là n'arrivent plus de nos jours.

Ces choses-là arrivent de nouveau. On attaque sur les routes, on attaque dans la rue, on attaque en chemin de fer. Les brigands sont partout et les coups de revolver viennent comme dans une histoire de Buffalo-Bill. Seulement, nous n'avons pas envie du tout d'être là. Au contraire. Nous aimons beaucoup mieux être dans le train suivant. Et, au fond de nous-mêmes, nous avons honte, grande honte, non pas de cette petite lâcheté, mais de ce que des choses pareilles puissent encore arriver de nos jours.

Alors quoi, nous ne sommes donc pas aussi civilisés que nous le croyons!... Mais si. Seulement, la loi de la vie est que tout recommence. Et c'est pourquoi, dans quelque temps, la tranquillité recommencera aussi. Alors, à notre tour, nous pourrions dire avec orgueil:

— Ces histoires-là étaient bonnes pour dans le temps. Mais, de nos jours, ça n'arrive plus.

Valcourt.

Un jeune pays ne peut se passer de protection

Tous les économistes sont d'accord pour reconnaître que c'est la politique économique suivie par un état qui détermine sa prospérité.

Or, nous avons à choisir, au Canada, entre deux politiques tarifaires bien déterminées et une autre, celle des libéraux, qui est tout, sauf définie.

La politique des trois partis, qui sous peu vont se disputer le pouvoir, nous ramène à la théorie très simple de la protection économique contre le libre-échange absolu et, vu le manque de précision du parti de M. King, contre un système mitigé de libre-échange et de protectionnisme. Nul ne saurait nier que pour assurer le succès d'une entreprise quelle qu'elle soit, soit-elle la plus modeste des entreprises privées, il est de toute nécessité d'adopter des mesures protectrices contre la concurrence qui ne manque pas de sévir avec appétit. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de l'industrie nationale du Canada.

Les libres-échangistes perdent de vue qu'un état est limité, séparé des autres par des frontières qui, tout en n'étant que physiques, ont au point de vue économique une signification plus profonde. Ils ne voient pas que l'abolition des frontières douanières ouvre la porte du pays toute grande à la production des autres nations. Il n'y aurait pas péril en la demeure, si les conditions dans les pays industriels concurrents étaient les mêmes que chez nous, mais ailleurs la matière première peut coûter moins cher, les taux de transport peuvent être plus bas et, assurément, fait que l'on ne saurait nier, la main-d'œuvre y est à meilleur marché. Cette porte ouverte livrerait le Canada pieds et poings liés à une industrie étrangère qui pourrait, grâce aux conditions plus haut citées, inonder notre marché et abattre notre industrie canadienne, d'un coup d'assomoir dont elle ne se relèverait peut-être jamais.

Ah! si nous avions des siècles d'activité et de développement économique; si au lieu d'être nées d'hier, nos industries étaient implantées depuis des générations; si au lieu d'être un peuple jeune, nous avions la vigueur de pays plus anciens qui depuis des centaines et des centaines d'années ont eu à leur disposition des agents disponibles pour développer, accroître et fortifier leurs usines, nous tiendrions peut-être, suivant les circonstances, une opinion autre.

Le Canada est encore dans sa période de développement et nous pouvons en toute conscience adopter le mot de cet économiste français distingué, M. de Molinari, qui disait que le Canada, économiquement parlant, est né depuis la fin du siècle dernier. A cette époque, le Canada a quitté définitivement le stage de pays exclusivement agricole pour s'embarquer dans la voie de la production manufacturière.

La plupart de nos industries comptent à peine trente années d'existence. Les grandes industries des pays étrangers qui menacent notre marché sont cinq et dix fois plus vieilles. Vouloir leur donner chez nous les mêmes avantages que possèdent les nôtres équivaudrait à un suicide économique. Cela s'impose.

Si notre pays adoptait la politique des libres-échangistes absolus ou des libres-échangistes mitigés, les étrangers profiteraient de la porte que bêtement nous laissons ouverte à deux battants et ne tarderaient pas, sur notre propre terrain, dans notre propre pays, à fermer la plupart de nos usines et à jeter dans la rue, sans gîte et sans pain, les ouvriers canadiens, qui, pour vivre, ont besoin de l'activité industrielle de nos nationaux.

Ces avancées ont d'autant plus de force que l'Angleterre, le pays le plus puissamment industriel du monde, et qui, grâce à sa flotte commerciale sans rivale, a implanté ses produits dans tous les coins de l'univers, songe sérieusement cette fois à quitter la politique de libre-échange de Cobden et de Bright pour revenir à un système de protection rationnelle.

Si donc l'Angleterre, le pays le plus puissamment industriel au monde, commence à craindre que le libre-échange ait un effet néfaste sur sa prospérité, nous devons, nous, qui ne sommes qu'un pays jeune, à plus forte raison avoir la sagesse de craindre une politique qui ne peut que démolir, avant même que nous ayons eu le temps d'édifier.

Les protectionnistes s'inspirent d'une grande sagesse, lorsqu'ils reconnaissent qu'une industrie jeune a besoin de soutien pour vivre. Ils ne ferment pas le marché national à la production étrangère, ils se contentent de réglementer la concurrence qu'elle peut faire à notre industrie. Grâce à des tarifs douaniers sérieusement étudiés et établis, ils mettent suffisamment de plomb dans l'aile de l'industrie étrangère pour lui enlever les moyens de planer au-dessus des nôtres. Et, remarquons-le, si cette protection ne s'attache apparemment qu'au capital, sa portée est beaucoup plus grande, car elle protège la main-d'œuvre canadienne qui, sans elle, se verrait réduite à une inactivité qui porterait atteinte aux sources vives du pays. Si nous voulons la concorde économique et sociale, donnons du travail, c'est la loi de la nature; si nous voulons du travail, secourons nos capitaux, lorsque l'industrie étrangère constitue une menace; le seul moyen de soutenir nos capitaux est de protéger l'industrie qui les met en exploitation.

Si les physiocrates avaient raison, à une époque où l'agriculture était la mamelle de la France, de dire: "Lorsque l'agriculture va, tout marche", nous pourrions ajouter à juste titre, maintenant que le Canada s'est lancé résolument vers la production industrielle: "Lorsque l'industrie va, tout marche."

L'industrie est nécessaire, vitale même, pour notre pays. Elle a donc droit à la protection. La dépouiller de ce droit serait porter atteinte à notre prospérité.

En maintenant leur politique de protection, les conservateurs ont tous les atouts en mains pour stabiliser les conditions de production économique dans notre pays; si les conditions industrielles ne sont pas rétablies, il est évident qu'il y aura des milliers et des milliers de sans-travail sur le pavé, parce que des centaines et des centaines de producteurs seront incapables d'écouler leurs fabrications.

Voilà la question primordiale qui se pose devant l'électeur. La négliger pour donner de la prépondérance à d'autres questions d'ordre plutôt sentimental serait manquer le but à atteindre: le bien-être et la prospérité de notre pays.

Les délices du change

Un Français peut connaître le bonheur qu'il y a, depuis la guerre, à être Américain, s'il se décide à accomplir le voyage de Kehl.

Pour aller à Kehl, vous gagnez Strasbourg. Là, vous demandez un sauf-conduit à un bureau de police où les chinoïseries administratives sont inconnues.

Vous dites: Je voudrais aller à Kehl pour y acheter un parapluie. On vous délivre un sauf-conduit avec emplacement pour la photographie. Sur cet emplacement, au lieu de votre photo, on écrit complaisamment:

"Vu le cas urgent, la photo n'a pu être jointe."

Sur ce, en route pour la première banque que vous rencontrez. Là, vous donnez 30 francs. Le banquier encaisse. Puis il vous submerge sous un déluge de papiers multicolores et tout neufs. On a la sensation d'avoir gagné un gros lot et de toucher le million. Quand la pluie a cessé, on compte. J'ai compté 211 marks et quelques appoints négligeables en une monnaie noireâtre.

Une demi-heure de tramway. Voici le pont de Kehl, surmonté du côté badois par le coq gaulois, et qui voisine avec le pont du chemin de fer, bordé de clochetons gothiques en fonte impressionnants.

Allons déjeuner. Mais qu'est-ce qui distingue les restaurants des autres commerces? Bah! Avec le mot choucroute, on arrivera à se faire comprendre. Nous sommes quelques Français qui se mettent en quête. Les enseignes sont toutes en allemand.

— Choucroute? demanda l'un.

— Nein!

De fait il est tombé chez un apotheker (pharmacien).

— Choucroute? demanda un autre à un réparateur de montres.

On finit par tomber dans un restaurant dont l'aspect intérieur est celui d'une pension suisse. Et le restaurateur parle français. Il a de la choucroute, mais rien avec. Ah! si, un faisán. C'est encore une idée.

Finalement, on a le potage, un poisson du Rhin dont le restaurateur ignore le nom, un faisán rôti (pour quatre), une choucroute, patates et pain à volonté, une forte bouteille de bière par personne, une tarte, un café-filtre, le tout excellent, pour 36 marks par personne, soit, dans les 4 fr. 50 au change du 13 septembre à midi.

(A midi et demi, le mark avait encore baissé!)

Mais un Américain aurait eu le même repas pour 1 fr. 75, pour bien compris!

En bien! Nous nous arrachions les cheveux (ceux qui en avaient).

Le Français est insatiable, Lloyd George, le premier, vous le dira.

Jean DRAULT

Record américain

Nous vivons à une époque où chaque individu, chaque ville, chaque pays cherche à se glorifier de quelque record, si modeste ou bisou soit-il.

Mais le plus difficile et le plus justement admirable record du monde n'est-il pas celui que se vante de détenir l'oncle John Shell, fermier du Kentucky?

L'oncle John Shell prétend en effet être l'homme le plus vieux du monde et il paraît malaisé de lui disputer cette palme, car il est né en 1788, lorsque ce qui constitue maintenant le Kentucky n'était qu'une partie de la Virginie.

Il a donc 133 ans et ses amis ont dernièrement fêté ce peu ordinaire recordman. Il a bonne vue; l'ouïe s'est affaibli un peu, mais sa mémoire reste, paraît-il, excellente. Le pauvre homme... Un siècle et quart de souvenir! Que ça doit être fatigant!

LA MANIFESTATION MEIGHEN

La réception faite au Très Hon. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, à l'immense manifestation du Monument National, hier soir, constitue, en même temps qu'un hommage éclatant à la personnalité de M. Meighen, un témoignage irrémédiable de la politesse et de l'hospitalité traditionnelle de notre population.

L'auditoire, fort nombreux, pouvait se composer, — et la chose a été évidente à certains moments, — d'adversaires de la politique du gouvernement, mais les interruptions qui ont jailli de temps à autre n'étaient en somme que des boutades assez anodines. Fait à noter, M. Meighen a écouté avec une religieuse attention, tandis que les ministres canadiens-français durent subir à l'exception du Dr Normand, le feu des interruptions.

Le nouveau président du Conseil Privé a su conquérir l'estime et l'admiration de la population montréalaise par son sang-froid et son tact. M. Normand s'est en effet trouvé dans une position difficile; parlant après M. Bély qui fut en butte à toutes sortes d'attaques de l'auditoire.

M. Meighen a été visiblement heureux de la façon dont le nouveau ministre des Trois-Rivières a su calmer et même changer la face de l'auditoire.

M. Ballantyne a dit aussi quelques mots ainsi, naturellement, que M. Monty, le représentant canadien-français du district de Montréal dans le cabinet.

Mais M. Meighen a été incontestablement le clou de la soirée. Après avoir disséqué le programme de ses adversaires, il s'est prononcé sans ambages pour une protection illimitée, sauvegardée indispensable, selon lui, de nos industries. Il a eu des remarques cinglantes pour les loustics qui eurent l'audace de l'interrompre. Son appel en faveur de l'union des races, à la fin de son discours et sa protestation d'amitié pour notre race ont été salués de vives acclamations.

DES SPECULATEURS ANNONCENT DE MAUVAISES RECOLTES

Les nouvelles les plus fantaisistes sont publiées par la presse quotidienne sur l'état des récoltes et sur le coût de la vie pendant le prochain hiver. Des pronostics extravagants sont établis d'après la sécheresse de l'été dernier. Il semble que ceux qui les forment s'imaginent que les variations climatiques sont semblables dans tout le Canada, qu'elles affectent des sols identiques et que leur influence sur les cultures les plus variées est absolument constante en dépit de la préparation des terres, de la quantité et de la nature des engrais, etc. Avec la même rigidité des conclusions sont tirées — et, comme par hasard, elles tendent universellement à affirmer qu'il y aura hausse, hausse considérable du prix de la vie.

Il paraît superflu d'insister sur les effets nuisibles de telles "informations". Sans doute, certaines personnes ont intérêt, gros intérêt, à répandre de telles nouvelles. Qui annonce la hausse la provoque. La faire annoncer, persuader le public qu'elle est inévitable, lui imposer ainsi moralement comme une nécessité, c'est rendre possibles des spéculations avantageuses, c'est donner ou maintenir aux intermédiaires les avantages considérables qu'ils se sont adjudgés depuis le temps de guerre. Les intermédiaires, qui sont très probablement les auteurs, directs ou indirects, d'informations de ce genre, doivent se frotter les mains. Et nos confrères, contre leur gré, se rendent complices des entreprises ourdies contre les consommateurs.

Est-ce que nous ne pourrions pas — j'entends: nous, les journalistes — nous laisser un peu moins facilement duper et transformer en complices de ceux mêmes dont le souci de l'intérêt public nous constitue les adversaires? Nous faisons profession, communément, de protéger les producteurs, les consommateurs et les commerçants honnêtes contre "les mercantis". Il est paradoxal que beaucoup de journaux servent d'avocats officieux aux mercantis, quitte d'ailleurs, après avoir facilité leurs abominables opérations, à employer contre eux tout le talent qu'inspire une indignation vengeresse.

Mais il en va, hélas! des journalistes comme de beaucoup d'autres professionnels: ils ne connaissent plus suffisamment les sujets dont ils parlent; ils prétendent trancher de tout ce qu'ils ignorent, et ils étendent d'autant plus la portée de leurs conclusions qu'ils sont plus réellement "des primaires".

La généralisation inopportune est l'un des plus graves dangers qui soient — surtout quand elle est le fait d'hommes insuffisamment instruits...

Dans la question que nous avons particulièrement visée — celle des récoltes et du coût de la vie — un redressement est absolument nécessaire: que nos confrères se renseignent et, par eux, le public mieux averti saura — les producteurs sauront aussi, et même les intermédiaires — que le Canada ne constitue pas dans le monde une anomalie et que, chez nous aussi, les prix tendront de plus en plus à se rapprocher de la normale.

Un cierge extraordinaire

C'est celui qui, nous racontet-on, brûlera à Naples, en l'honneur et à la mémoire de Caruso.

Une maison italienne de New-York, en effet, la firme Ajello frères, est en train de fabriquer un cierge formidable, un cierge monstrueux qui lui a été demandé par un asile d'orphelins auquel, depuis plusieurs années, Caruso faisait don annuellement d'une somme de 50,000 francs. Ce cierge est destiné à être placé dans la chapelle de la Madone de Pompéi, à Naples; il sera allumé tous les ans, le jour de la Toussaint, à la mémoire du ténor. Il doit pouvoir brûler 120,000 heures, soit trente ans et sept mois, et comme on ne doit l'allumer que 24 heures par an, il ne s'en consommera que dans cinq mille ans.

Mais qui, alors, se souviendra de Caruso?...

Le mensurographe

Chaque jour nous apporte son petit progrès, sa petite amélioration. Le machinisme tend à remplacer de plus en plus la main-d'œuvre, et sans doute nous ne serons pleinement heureux que lorsque tout sortira de la machine et que nous agirons et penserons nous-mêmes machinalement.

Voici que les marchands drapier de Londres viennent d'adopter le "mensurographe", petit appareil assez semblable à un taximètre, qui mesure le tissu, le découpe et indique le prix à payer.

C'est parfait, mais il est une chose que le mensurographe ne donnera pas aux charmants acheteurs, c'est le sourire du vendeur.

LES DERNIERS JOURS DE ROMANOFF

La Liberté continue le récit de ces derniers jours, par M. Robert Wilton. Voici comment se passaient les choses à Ekaterinenbourg, à l'Isba Ipatief:

Le séjour de Tobolsk, malgré toutes les misères endurées pendant les derniers mois, paraissait un véritable paradis en comparaison avec Ekaterinenbourg. Là les prisonniers sortaient dans la vaste cour quand ils voulaient. Le Tsar savait du bois, s'occupait à d'autres travaux lui permettant de rester en bonne santé. Ici, ils étaient pris comme dans un piège, sans droit de quitter leurs chambres, sauf avec la permission de leurs geôliers...

Chaque jour fut un long supplice. La nourriture était infecte. Les geôliers faisaient tout pour pousser les malheureux au désespoir.

Le matin, du mauvais thé sans sucre, avec du pain noir de la veille. Pour le dîner, de la soupe très pauvre et une "côtelette", ayant peu de rapport avec la viande.

La "cuisine" venait de la popote soviétique, dirigée par un Juif, nommé Vilenski, ami de Golotchekine. Ce Vilenski resta à Ekaterinenbourg après le départ des rouges, et lorsque l'armée soviétique occupa de nouveau l'Oural, partit à Irkoutsk en qualité de commissaire des affaires étrangères.

Les domestiques prenaient les repas avec leurs maîtres. Le Tsar le voulait ainsi. La table, couverte d'une toile cirée, manquait de tout. Les Ramanoff se servaient dans le plat commun avec des cuillères en bois.

Pendant les repas, la chambre était constamment enva-

hie par les gardes, soi-disant pour surveiller les prisonniers, en réalité pour augmenter leurs souffrances.

Ils s'asseyaient à la table, puisaient de leurs doigts sales dans le plat, s'accoudaient bousculant le Tsar et la Tsarine, ne se gênant point pour tenir des propos ignobles; d'autres se tenaient derrière la Tsarine, s'appuyant à sa chaise, se penchant au-dessus d'elle.

Ivres, débraillés, ces hommes trouvaient un véritable plaisir à torturer les pauvres prisonniers.

Mais la présence de Nicolas II et de sa famille adoucit peu à peu la conduite de ces brutes;

La pitié, la douceur, la simplicité des prisonniers désarmaient ces hommes, malgré toute la brutalité de leur éducation et de leur entourage révolutionnaire. Les chansons obscènes se firent entendre rarement, puis cessèrent...

Aussi, les souffrances des prisonniers attirèrent-elles la sympathie du dehors. Un monarchiste loyal suggéra aux sœurs du couvent d'Ekaterinenbourg que peut-être il serait possible d'envoyer quelques provisions. Le docteur Denevko, ancien médecin du Tsarévitch, qui avait suivi la famille à Tobolsk et s'était installé à Ekaterinenbourg, exerça ses bons offices pour faire parvenir cette aide inespérée aux reclus de la maison Ipatief.

Ainsi s'organisa ce secours, sous les yeux inconscients des Soviétiques. Evidemment tous les gardiens russes furent de connivence, car il aurait suffi d'un seul pour prévenir Golotchekine.

C'est ainsi que se termine le feuilleton d'hier.

LA PANCARTE

En dépit de ses trente années d'administration, M. Anatole Léger, percepteur à Chanteville, dans la Basse-Garonne, était resté le plus distrait des hommes.

Il était même à présumer que le temps n'avait fait qu'aggraver son travers favori.

Ses prouesses étaient légendaires: on ne citait plus le vin versé à table, dans les salières ou le pot à moutarde, ses sorties sans cravate ou le verre de son voisin qu'il vidait par inadvertance en faisant le piquet ou la manille au cercle.

«On riait volontiers de ses méprises et dans le pays où se trouvait depuis de longues années, car ses ambitions étaient modestes, chacun eut volontiers souscrit pour le conserver si jamais l'administration eut fait mine de vouloir en gratifier toute autre localité.

Ce jour-là, le percepteur reçut dès l'ouverture du bureau, la visite de son chef, M. le Trésorier Général, pour l'inspection annuelle.

Celui-ci, nouveau venu dans le département, s'installa et procéda aussitôt à une vérification minutieuse de la caisse et des écritures.

C'est un homme du nord, rigide et correct, ainsi qu'il s'aperçut d'ailleurs à ces hautes fonctions, et dont le tempérament se prêtait peu à la façon méditerranéenne de son subordonné, forcé de ne répondre que par des questions qui lui étaient posées.

La glace cependant commençait à se rompre à mesure que l'inspecteur quoique approfondi, ne laissait rien découvrir de grave ou de suspect.

Mais, dans le bureau, le va-et-vient continu des contrainables, que l'on ne pouvait démentement renvoyer, commençait à gêner la vérification.

Par surcroît, chacun d'eux avait bien soin avant d'entrer, de frapper deux ou trois coups sonores à la porte et d'attendre la réponse.

Le chef de service s'impatientait.

—Mais pourquoi donc n'appelez-vous pas une pancarte? On n'a pas à frapper dans un endroit public, cela ne peut que vous distraire dans votre travail. Voyez donc vos collègues.

M. Anatole Léger promit de se conformer à la juste observation de son chef. Mais le départ tardif de celui-ci lui fit omettre de satisfaire le jour même à cette critique essentielle qui ne lui revint que le lendemain quand la porte résonna derechef dès l'ouverture de son bureau.

Il prit alors un grand carton sur lequel il colla proprement une belle feuille de papier administratif et après avoir taillé en sifflet le bois

d'un porte-plume pour appuyer les caractères il inscrivit, d'une belle calligraphie, la mention exigée.

Mais quelle ne fut pas sa surprise d'entendre un instant après frapper à la porte à coups redoublés.

—Entrez. Mais entrez donc. Un paysan à l'air ahuri, fit irruption, et M. Anatole attribua tout de suite sa méprise à la force de l'habitude ou à un manque d'attention, car une des caractéristiques de sa nature était de voir précisément à sa propre lacune chez tous les concitoyens. Et il dépêcha l'homme sans plus d'explications.

Celui-ci était à peine sorti qu'un nouveau roulement se fit entendre.

—Entrez, entrez, nom de nom!

Mais cette fois, la porte resta close. Du coup il se leva furieux et dut faire entrer lui-même un autre paysan en le prenant par le bras.

Sa physionomie reflétait le même ahurissement et comme les remontrances de l'agent du fisc le laissaient tout aussi perplexe, ce dernier haussa les épaules jugeant tout à fait superflu de leur expliquer le sens de la pancarte.

Il connaissait de longue date ses braves compagnons, timides et peu loquaces pour la plupart, et maudissait déjà l'idée bizarre des usages qui ne convenaient qu'aux gens de la ville, quand de nouveaux coups à ébranler la porte le firent sursauter et qu'un rire étouffé répondit seul à son appel.

Il bondit et s'adressant à trois individus qui se tenaient sur le seuil, immobiles et narquois.

—Vraiment, Messieurs, je ne comprends pas. Vous n'avez qu'à entrer sans frapper. Vous l'avez bien vu.

—Ah! bon, bon, répondit l'un, pendant que les deux autres retenaient à grand peine leur hilarité.

Il comprenait de moins en moins, se demandant si ces façons singulières ne cachaient pas une mauvaise farce à son encontre.

Et le manège continua jusqu'à ce déjeuner. Quelques-uns rentraient comme à l'ordinaire, après avoir frappé discrètement, mais le plus grand nombre heurtait la porte à coups redoublés et sans l'ouvrir, malgré ses appels répétés.

—Entrez, entrez donc. A sa sortie il retira l'écriteau qu'il allait rageusement jeter au feu, quand l'envie le prit de relire l'avis qu'il avait tracé le matin de sa plus belle ronde, et à sa stupefaction il s'épela par deux fois:

Frappez sans entrer!

Jean MIQUELET.

OLD CHUM

Le tabac à fumer le plus populaire au Canada

Le Tabac de qualité



en boîtes métalliques et en paquets

Telephonez Est 7580 pour consultation.

Dr J. M. E. Prévost
Des Hôpitaux de Paris, Londres, New-York.

Spécialité des maladies aiguës et chroniques de l'Estomac, des Reins, de la Vessie et des Organes Génitaux de l'homme et de la femme, aussi Maladies Vénériennes et complications.

460 Rue St-Denis, MONTREAL.

MEUNIER & RUEL

Géomètres
Ingénieurs Civils et Arpenteurs

43 Place d'Armes
Main 3066

F. X. LENOIR

MARCHAND-TAILLEUR
161 Rue St-Denis
MONTREAL

AVOCATS

MITCHELL, CASGRAIN & Co
107, rue St-Jacques.

PERRON & CIE

11, Place d'Armes.

ELLIOTT & DAVID

159, rue St-Jacques, ouest.

BEAUBIEN & LAMARCHE

Rue Notre-Dame, 80, ouest.
Telephone Est 2205

JACOBS, HALL & Cie

Rue Craig, 83, ouest.

PETER BERCOVITCH

Rue St-Jacques, 269.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

COURS GRATUITS, JOUR ET SOIR
OUVERTURE: LE MARDI, 4 OCTOBRE 1921

Monument National, 296 Boul. St-Laurent

JOUR. — Dessin à main levée, coupe, (pour dames), chapeaux, (pour dames).

SOIR. — Dessin à main levée, dessin mécanique, peinture d'enseignes, menuiserie, coupe (pour dames), chapeaux (pour dames), lithographie.

JOUR. — Peinture, couture (pour dames), soifège.

SOIR. — Architecture, modelage, lettrage, confection d'escaliers, couture (pour dames), soifège.

MARCHE ST-LAURENT. — PLOMBERIE

No 147 rue Chartron. Dessin Mécanique, Mardi et Jeudi Soirs.

On peut se faire inscrire immédiatement.

Pour renseignements s'adresser au Bureau No 4, Monument National.

PLATEAU 985. Le Secrétaire, J.-P.-L. Bérubé.

— NOUS —

—vendons des traites et des mandats payables dans toutes les parties du monde.

—émettons des lettres de crédit.

—effectuons des remises par télégraphe.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau-chef: Montréal. DU CANADA. Etablie en 1864
BUREAUX DE LA VILLE: 205 rue St-Jacques; 1255 rue St-Catherine Est; 320 rue St-Catherine Ouest; 569 rue St-Catherine Ouest; 1319 rue St-Laurent; 1866 rue St-Laurent; 672 rue Centre (angle Charlevoix); St-Denis et St-Zotique; 1899 rue Ontario Est; Notre-Dame de Grâce; Verdun; Maisonneuve; Lachine. 399 succursales au Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

Vous obtenez toujours: la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les prix courants du marché, en faisant vos achats chez

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449, STE-CATHERINE EST, - - MONTREAL

LA TRAGÉDIE DE LORD KITCHENER

Le vicomte Esher, membre du comité impérial de défense, et longtemps représentant personnel de lord Kitchener au quartier général, raconte, dans un livre émouvant la fin de l'aventure à la fois splendide et mélancolique que fut la vie d'un des plus grands soldats qu'ait jamais connus l'Angleterre. C'est un livre

qui nous fait connaître le temps de paix et de guerre, les résolutions, les décisions, les conseils, les ordres, les instructions données par le gouvernement et ne lui laisseraient pas le choix. Il fallut plus de trois ans, des millions de morts et la perspective d'une catastrophe pour y arriver. Même dans les plans d'opérations militaires, pour donner satisfaction à des minorités brytantes; pour des raisons de petite politique, on s'engagea dans vingt entreprises sans se préoccuper des suites, et il fallut que M. Millerand, au cours d'un voyage à Londres, prêchât la sagesse en ces termes qui rapportent lord Esher: "Il me semble qu'ici, en Angleterre, vous regardez de trop près l'opinion publique. Un plan médiocre, bien arrêté, vaut mieux que de changer souvent de plan. Il ne faut pas encombrer nos généraux de suggestions."

Lord Kitchener ne sortira peut-être pas grand de ce livre. Il semble bien que sa dernière et surhumaine tâche l'ait dépassé ou, du moins, que ses qualités y aient été mal adaptées. Il voyait grand, mais était méticuleux et plutôt lent.

«Il eût aimé construire une pyramide. Quand il pensait à la guerre, écrit lord Esher, c'était à la façon de Darius; il voyait des hordes se déplaçant lentement et convergent doucement vers leur objectif avec une précision fatale. Il ignorait les coups de foudre à la Napoléon et aimait les longues théories de soldats ordonnancés comme une frise égyptienne.

Pour nous, en France, nous oublions que le géant disparu avait des pieds d'argile, et nous nous souviendrons seulement de sa jeunesse, avec son passage dans l'armée de Chanzy sur la Loire, et de cet autome de 1914 où son appel prestigieux fit jaillir de terre des légions pour venir combattre en France.

Jacques Marsillac.

Les longues négociations qui précèdent la création du commandement unique, sont une autre preuve du manque de caractère de nombre d'hommes politiques. Bien qu'on sentit ici que la mesure était nécessaire, on n'osait prendre de décision de crainte des critiques.

«Au début de la guerre, écrit lord Esher, sir John French, avec une chevalerie caractéristique, avait offert de servir sous Joffre, mais les instructions données par le gouvernement étaient claires et ne lui laisseraient pas le choix. Il fallut plus de trois ans, des millions de morts et la perspective d'une catastrophe pour y arriver. Même dans les plans d'opérations militaires, pour donner satisfaction à des minorités brytantes; pour des raisons de petite politique, on s'engagea dans vingt entreprises sans se préoccuper des suites, et il fallut que M. Millerand, au cours d'un voyage à Londres, prêchât la sagesse en ces termes qui rapportent lord Esher: "Il me semble qu'ici, en Angleterre, vous regardez de trop près l'opinion publique. Un plan médiocre, bien arrêté, vaut mieux que de changer souvent de plan. Il ne faut pas encombrer nos généraux de suggestions."

Lord Kitchener ne sortira peut-être pas grand de ce livre. Il semble bien que sa dernière et surhumaine tâche l'ait dépassé ou, du moins, que ses qualités y aient été mal adaptées. Il voyait grand, mais était méticuleux et plutôt lent.

«Il eût aimé construire une pyramide. Quand il pensait à la guerre, écrit lord Esher, c'était à la façon de Darius; il voyait des hordes se déplaçant lentement et convergent doucement vers leur objectif avec une précision fatale. Il ignorait les coups de foudre à la Napoléon et aimait les longues théories de soldats ordonnancés comme une frise égyptienne.

Pour nous, en France, nous oublions que le géant disparu avait des pieds d'argile, et nous nous souviendrons seulement de sa jeunesse, avec son passage dans l'armée de Chanzy sur la Loire, et de cet autome de 1914 où son appel prestigieux fit jaillir de terre des légions pour venir combattre en France.

Jacques Marsillac.

La Pêche aux Perles

De la Justice d'Holyoke, du 15 septembre:

"Hémorroïdes soulagées, Pilules Pixine. Expédiez-nous ce coupon et vous recevrez un paquet de pilules. Joignez \$1. et cette remarque: "Si cela ne me fait pas le bien dont vous prétendez être assuré, je le renvoie et vous remettez mon argent!"

Ces pilules sont-elles insolubles — ou bien si l'on peut les renvoyer après usage, de quoi sont-elles donc composées?

De la Tribune:

"Extraction de Dents. — J'ai une salle d'extraction spéciale séparée pour l'extraction

LA PLANÈTE MARS

Le correspondant du "Daily Mail" à Villes-sur-Mer télégraphie:

M. Mac Afee, qui est bien connu en Amérique pour ses recherches astronomiques pour lesquelles il a collaboré avec le professeur David Todd de l'Université de Harvard, met au point les plans du plus grand télescope qui ait jamais été conçu.

M. Mac Afee déclare: "J'ai fait pendant des années des observations avec le professeur Todd. Nous avons décidé de profiter des conditions exceptionnelles qui existaient pendant l'année 1924, pour les compléter.

"A cette époque la planète Mars sera plus près de la terre qu'elle n'a jamais été depuis un siècle. Nous avons décidé de construire le plus grand télescope qui ait jamais été fait et avec lequel nous ferons nos observations.

"Le professeur Todd a trouvé, un puits de mine à Chanaral (Chili) dans le zénith duquel Mars se trouvera plusieurs fois en 1924. Nous utiliserons ce puits de mine comme tube pour notre télescope. Il sera doublé et aura un diamètre de 15 mètres. Nous nous dispenserons d'utiliser un miroir en glace, ce qui représen-

terait la plus grande difficulté pour la construction d'un grand télescope, et nous substituerons au miroir une de mes inventions.

"Celle-ci consiste en une sorte de cuvette dans laquelle sera versé du mercure. Quand cette cuvette sera animée d'une certaine vitesse de rotation, le mercure épousera la forme concave de la cuvette et constituera un magnifique miroir.

"Étant donné la grande luminosité que notre télescope donnera, il nous sera possible de prendre des photographies instantanées au lieu de poses. Grâce à ce télescope et à nos photographies microscopiques, il nous sera possible d'obtenir des agrandissements de 25 millions de fois. Cela veut dire que la surface de Mars, qui se trouve à 560 millions de kilomètres de distance, sera amenée à une distance d'environ deux kilomètres et demi pour l'observateur.

"Nous croyons ainsi qu'il est justifié de dire que s'il y a dans la planète Mars des travaux exécutés par des êtres intelligents, il nous sera possible de le voir.

"Nous ne serons pas seulement capables de dire s'il existe des êtres humains sur la planète Mars, mais aussi nous pourrions déterminer quelques-unes des conditions de leur existence et obtenir une idée de ce qu'est leur civilisation."

M. Mac Afee ajoute que les observateurs resteront à Chanaral toute l'année 1924 pour faire leurs observations. Des travaux préliminaires seront exécutés dès l'année prochaine.

Puissions-nous vivre jusqu'en 1924!

DOCTEURS

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens. Fran. A. Anglerre. Traitement des maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Consultations: 2 à 5, 7 à 9. Tél. Est 6952, 291 rue St-Denis.

Le Journal le "Matin" est publié par la compagnie de publication le "Matin, limitée", ayant ses ateliers au No 71a, Saint-Jacques, et son bureau d'administration au No 162, rue Saint-Denis.

Commission des Liqueurs

Exceptions à la Loi en faveur des Hôpitaux, Médecins, Chirurgiens, Chirurgiens-Dentistes, Médecins-Vétérinaires, Pharmaciens

La Loi des Liqueurs de Québec qui limite à une bouteille la quantité d'alcools ou de spiritueux pouvant être vendue par la Commission et livrée dans un de ses établissements, ou par elle expédiée dans la province, fait exception en faveur des:

Hôpitaux—Toute personne ayant charge d'un hôpital reconnu comme tel par la Commission, a le droit d'administrer à ses patients des liqueurs alcooliques et de leur en charger la valeur. (Art. 31—Clause 1).

Les Médecins, Chirurgiens, Chirurgiens-Dentistes, Médecins-Vétérinaires, peuvent acheter des alcools en plus grande quantité qu'une bouteille, en vertu de l'Article 45—Clause 1, qui se lit comme suit:

"Aucune disposition de la présente loi n'empêche une personne exerçant en la province la médecine, la chirurgie ou l'obstétrique et enregistrée comme telle en vertu de la Loi Médicale de Québec ou licenciée comme telle par l'Association Homéopathique de Montréal.

Ou une personne licenciée en Chirurgie-dentaire et inscrite comme telle dans la province;

Ou une personne exerçant la profession de médecin-vétérinaire et inscrite comme telle en vertu de la Loi des Médecins-Vétérinaires de la Province de Québec,— d'acheter des alcools en plus grande quantité qu'une bouteille et de s'en servir pour des fins de dissolution ou de stérilisation dans sa propre pratique, ou dans une préparation pour traitement externe qu'elle donne elle-même, et d'acheter du brandy, tel que défini dans la Pharmacopée Britannique, ou du Guildive (rhum), pour usage dans la Composition de ses remèdes,—toute fois, cette personne ne peut vendre ces alcools ou spiritueux autrement qu'en les employant elle-même aux fins susdites."

Les Pharmaciens bénéficient de l'exception prévue dans la Clause 2 de l'Article 45 de la loi, qui se lit comme suit:

"Aucune disposition de la présente loi n'empêche une personne inscrite comme licenciée en pharmacie conformément à la Loi de pharmacie de Québec, et ayant une pharmacie;

a. d'acheter des liqueurs alcooliques en plus grande quantité qu'une bouteille, pour ses préparations médicinales, officielles ou pharmaceutiques, pourvu qu'elle ne vende pas ces liqueurs alcooliques autrement qu'en les employant elle-même aux fins susdites;

b. d'acheter de l'alcool éthylique à quatre-vingt-dix pour cent rectifié, mentionné dans la Pharmacopée Britannique, en plus grande quantité qu'une bouteille, et vendre cet alcool pour des fins d'obstétrique ou d'antiseptique seulement, en quantité n'excédant pas deux onces, sur prescription d'un médecin autorisé à pratiquer la médecine dans la province, ou sur son simple certificat, si la vente lui est faite personnellement,—pourvu que cette vente ait lieu pendant les heures et les jours où la Commission ne peut vendre."

La loi stipule, Art. 45, Clause 3, que "toute personne mentionnée au présent article doit acheter ces liqueurs alcooliques directement de la Commission. Celle-ci peut à sa discrétion, refuser de vendre la quantité demandée."

Commission des Liqueurs de Québec

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs de moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présenterait sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur.

La prochaine annonce traitera des DÉPENSES DE VENTE DE BOISSONS ALCOOL. LIQUES.

LE BUSTE D'EMILE

UN LACHE

I
C'était à Compiègne: un petit pavillon au bord de l'Oise, d'allure bourgeoise et cosue, dans lequel Madame Verneuil, une jeune veuve dans tout l'épanouissement de sa beauté brune, coulait, depuis trois ans que son mari Emile Verneuil était mort, des jours trépidés de mélancolie.

Une seule personne, un vieux camarade du défunt, Robert de Lavolpierre, capitaine au 5e dragons, venait toutes les semaines, après une promenade en forêt, apporter une diversion au chagrin de la jolie veuve. Il était de fort bonnes manières, n'ayant rien du soldat ni du traîneur de sabre, et faisant une cour discrète à la jolie veuve, venait tous les samedis, prendre sa tasse de thé dans le salon de Madame Verneuil.

Ce salon Empire était meublé avec une richesse discrète, et sur sa cheminée trônait le buste d'Emile Verneuil, une bonne face épanouie de commis-voyageur en vins de Bordeaux, enlevé prématurément, hélas! à la tendresse de sa moitié.

Là, sous l'oeil impassible du buste, Madame Verneuil et son soupirant se répétaient à satiété le panegyrique du cher disparu. Ils vantaient sa jovialité, sa rondeur, sa belle humeur de gamin de Paris impénitent, sa verve inlassable de Gaudissart jamais à court d'anecdotes gaioises, et de temps en temps, interrompant leur conversation pour s'écrier, simultanément, ou l'un après l'autre, en lançant un coup d'oeil au buste toujours pétrifié dans sa majesté péruille et sybilline:

Pauvre Emile!
Pauvre Emile!

II

A force de s'entretenir réciproquement des mérites du commis-voyageur, ils s'aperçurent un beau jour que le buste d'Emile devenait, étant donné la tournure que prenaient leurs conversations, quelque peu importun. Le capitaine, une après-midi, au sortir d'un copieux déjeuner, arrosé de vins de France, qu'il venait de faire au mess des officiers, émit, avec une rondeur toute militaire, cette opinion que l'existence était courte, qu'on ne vivait pas avec les morts, et qu'il était peut-être temps de faire passer Emile, du salon dans la bibliothèque.

Tout d'abord, Madame Verneuil eut un beau mouvement de révolte; le transfert du buste d'Emile, du salon à la bibliothèque, lui faisait l'effet de quelque chose d'énorme, de formidable, d'un sacrilège semblable à celui du mercenaire Matho, dérochant, dans Carthage, le voile de la déesse Tanit. Puis, elle se calma en réfléchissant que, dans la bibliothèque, Emile, qui avait toujours professé un véritable culte pour les chantes de la bouteille, se trouverait là au milieu de ses grands amis: Parnard, Désaugiers, voire même, Jean Pierre de Béranger, avec lesquels, pendant les longues nuits d'hiver, il pourrait discuter à loisir sur le mérite des coteaux du Médoc et du Bordelais, magistralement glorifiés par notre national ironiste Tristan Bernard.

Un matin, à cette heure indéfinissable, vulgairement dénommée entre chien et loup, Madame Verneuil opéra elle-même le déménagement de son ex-copain. Puis elle se retira dans son appartement, murmurant, après un dernier regard jeté au buste, toujours impassible:

Pauvre Emile! Pauvre Emile!

Auguste FAURE.

III
Peu à peu le souvenir d'Emile s'éffaçait de la mémoire des deux tourtereaux... La conversation ne roulait plus sur les mérites du défunt, mais bien sur le chapitre des frivolités mondaines auxquelles, en vraie fille d'Eve, la jeune veuve reprenait goût.

Parfois, le soir, Madame Verneuil et Robert de Lavolpierre se rendaient dans la bibliothèque. Là, le capitaine, qui avait un faible pour la poésie, déclama à Madame Verneuil des fragments d'Alfred de Musset. Il avait, le capitaine, une belle voix sonore et profonde qui, dans "Lucie" ou dans la "Nuit d'Octobre" roulait en mélancoliques arpegges, et son interlocutrice nageait, à pleines brasses, dans un océan d'extase, quand il s'écriait, avec un geste à décrocher le lustre de la bibliothèque:

Etoile qui descends sur la verte colline,
Triste larme d'argent du manseau de la nuit!
Toi que regarde, au loin, le pâtre qui chienne,
Tandis que, pas à pas, son long troupeau le suit!

Soudain, le capitaine s'arrêtait. Son regard venait de se poser sur le buste d'Emile, toujours impassible, avec sa cravate lavallière, fouillée par le ciseau du sculpteur, avec ses grosses moustaches de bon vivant, avec sa tête ronde comme celle d'un partisan du temps d'Olivier Cromwell. A ce moment, les yeux du capitaine rencontraient les prunelles de Mme Verneuil... un même regret venait d'assailir le couple, et Robert de Lavolpierre se sentait, avec une émotion contenue, les mains fuselées de son amie, en murmurant, la poitrine haletante, comme un soufflet de forge:

Pauvre Emile! Pauvre Emile!

IV

Un jour Antoinette, la camériste de Madame Verneuil, en traversant la bibliothèque, fit un faux pas et faillit réduire en miettes ce qui restait du pauvre Emile. De là à rouver à ce buste encombrant une autre destination, il n'y avait pas loin... L'exode du buste recommença, de pièce en pièce, pour venir se terminer au troisième étage du pavillon... Emile, cette fois totalement oublié, venait échouer dans un prosaïque cabinet de débarras, entre l'escopette d'un bandit des Abruzzes et une épinette du temps de Lulli.

Pourtant, par convenance, un jour, de Lavolpierre s'avisait de trouver que le buste d'Emile était là, dans ce carpharnaim, trop relégué, trop oublié, telle une vieille fripe dans le magasin d'accessoires d'un théâtre. On transporta donc Emile dans le jardin et là, on le plaça, bien en vue, sur le placard à poulailler: avec son faciès gaiois et son bon sourire rabelaisien, il avait l'air de présider paternellement aux épanchements des coqs de Crèvecoeur et des poules de Houdan.

Pauvre Emile! Pauvre Emile!

Le vendredi 30 juin 1916, sur toutes les routes du Nord, des milliers d'hommes en kaki montaient vers les tranchées; partout du côté d'Amiens, d'Arras, de Doullens, s'élevaient, sur les chemins, le même pas rythmique, le même flot humain marchant vers la bataille, qui allait se déclancher à l'aube du 1er juillet, et que les journaux annonçaient depuis huit jours. Jamais je ne vis plus belles troupes dans l'armée anglaise; ces hommes qui allaient combattre avaient, dans leur regard illuminé et résolu, quelque chose de plus qu'humain; les martyrs chrétiens, jadis, devaient avoir dans les yeux de pareilles lueurs: la flamme que donne la foi et l'apre volupté du sacrifice. C'était très beau. Tous avaient la certitude de la victoire rapide et décisive. L'officier du service des renseignements m'avait dit la veille que le lendemain soir on serait à Courcellette, et venait s'entendre avec moi pour les mesures à prendre, le village étant rempli de civils, et peut-être d'espions. Or, on mit deux mois pour prendre Courcellette; ou il n'y avait sans doute jamais eu d'espions; mais quand on y entra, il n'y avait plus d'habitants du tout, et même plus de village, rien que de la poussière de briques.

Mais, le lendemain matin, du haut du gros frêne du bois d'Avély, qui servait de poste d'observation, on pouvait voir du côté de Thiepval, les hommes en kaki reculer vers leurs tranchées où les éclatements d'obus dessinaient dans le ciel comme des fougères ou des palmiers géants faits de fumée. Des bruits sinistres couraient: le 32e division aurait été anéantie; dans le village de Serre, deux bataillons entiers auraient été faits prisonniers par des Boches sortis de leurs caves; parmi les prisonniers allemands ramenés, l'un d'eux, auquel on avait demandé ce qu'il pensait de nos gaz, avait répondu en riant: "Je pense qu'ils ont une bien jolie couleur!" Et tous les espoirs de victoire rapide s'évanouaient au fur et à mesure que les coeurs, les avions, les pigeons apportaient des nouvelles; on avait rencontré trop de mitrailleuses; le commandement anglais, qui disposait d'artillerie française, lui avait fait couper les fils de fer beaucoup trop tôt, cinq ou six jours avant l'attaque; on les avait remplacés, ou mis en batterie de nouvelles mitrailleuses. L'attaque avait échoué; il fallait la continuer, et la bataille dura sept mois, les hommes de tous les côtés d'Angleterre successivement passant dans la fournaise.

Un soir, les routine orders de la division, tapés à la machine, désignaient des officiers pour faire partie d'un conseil de guerre pour juger à l'aube le private J. P. Williams, de la compagnie B. (Je ne donne ni son vrai nom ni celui de son régiment.) Cet homme avait été lâche. Il était parmi ces soldats splendides et pleins de foi que j'avais vu monter à l'assaut de Thiepval; jusqu'ici il s'était bien conduit en bon et brave soldat; mais ce jour-là — pourquoi? on ne sait, et il ne le savait pas lui-même et ne put jamais l'expliquer — il avait eu peur. En pleine bataille il avait disparu, lui, et s'était retrouvé le lendemain, loin, très loin, dans un village du côté de Pas-en-Artois, avec son fusil, son casque et sa muserette, échoué devant la porte d'une ferme et demandant asile. Blanc de poussière, l'oeil hagard, il émut la fermière qui le fit coucher dans la grange. Mais depuis lors il ne sortait plus, ni la nuit, ni le jour. Ne sachant pas le français, il ne répondait aux questions que par: "Madame, vous êtes très bonne!" On s'inquiéta; on le prit pour un espion et on le dénonça. Un gendarme anglais vint l'arrêter; le cas était simple, le soldat J. P. Williams était déserteur devant l'ennemi.

Un conseil de guerre dans une salle de ferme. Autour d'une table de bois blanc, des officiers, l'air sévère. Et ce fut rapide, presque instantané. Un tribunal vu au cinéma.
—Plaidez-vous coupable ou non coupable? demanda le président.
—Coupable!

—Pourquoi avez-vous fui devant l'ennemi?
L'homme, très raide et figé dans une attitude militaire très correcte, courba la tête.
—Je ne sais pas!... Je ne sais plus!...

Un officier, avocat d'office, dit quelques mots: "J. P. Williams fut brave jusqu'ici. Il eut peur. Mais si tout homme est brave, comme disait Wellington, qui peut répondre de ses nerfs un jour de bataille? Pitié pour lui!" L'avocat se rassied; on emmena l'accusé et le conseil délibéra à huit-clos, sans faire connaître sa sentence, mais chacun sait, et le private J. P. Williams, de la compagnie B, mieux que personne, qu'elle ne peut faire de doute...

Les jours passent; la bataille continue à faire rage; dans le Sud les troupes françaises avancent, et les Anglais dans le Nord, mais moins rapidement. Thiepval résiste comme une inexpugnable redoute. Quand nous aurons pris Thiepval, disent les Anglais, la guerre sera sans doute finie!

Les villages ne sont plus que des ruines; la campagne même a disparu. Plus d'herbe, plus d'arbres; rien que l'odeur de pharmacie des obus à gaz. Notre division a changé de place, on l'a ramenée un peu à l'arrière du côté d'Hébuterne et de Souastre, et on a emmené la private Williams.

Il est maintenant dans une grange dont les murs ont été rongés, dénichés par les chevaux; et à travers les cloisons défoncées, on peut le voir assis sur une botte de paille, la tête entre les mains, très triste. Devant la grange une sentinelle passe et repasse. La nuit tombe; l'horizon s'éclaircit de lueurs de canon. A côté, des soldats font la soupe et rient. Des officiers aux bottes de caoutchouc circulent et vont au mess dans la salle de la mairie où le portrait du président Carnot fait le vis-à-vis de lord Kitchener. Williams entend le bruit de leurs bottes qui clapotent dans la boue liquide et aperçoit par les fentes de la porte les petites lueurs de leurs lampes de poche. Il entend leurs rires. Il entend aussi les bruits du théâtre de la division, où des soldats habillés en pierrots font des grimaces et chantent.

Et cette passe et repasse devant cet homme qu'on est un homme qu'on tuera demain.

Il ignore. On ne le lui a pas dit.
Le Conseil de guerre, en effet, ne prononce pas de peine en public; il la propose simplement au commandant en chef qui statue en dernier ressort. Peut-être ne sait-il pas, le condamné, qu'on a envoyé au quartier-général une note proposant pour le poteau le private J. P. Williams, compagnie B de tel bataillon, tel régiment, tel matricule, ainsi que l'indique la petite plaque ronde de cuir rouge qu'il porte au cou, avec des chiffres gravés au fer chaud.

Et la nuit s'écoule, pareille aux autres, depuis qu'il a comparu devant le Conseil.
Les hommes sont venus le réveiller sur sa botte de paille. Il n'a rien dit, mais il a compris. Dans un geste de révolte, ses grands yeux gris regardent l'officier bien en face comme à la parade.

Cet homme n'a pas peur, et il est prêt. Pas de toilette à faire; il dormait tout habillé dans son uniforme; mais il met son casque comme s'il allait à la bataille. Il marche au pas comme un soldat, fièrement, comme il marchait sans doute la veille de l'attaque avec tous ces camarades avant d'avoir peur. On passe sur une route détrempe par la pluie; on traverse un champ, une pâture où les roues de l'artillerie ont marqué des sillons profonds, et où les sabots des chevaux ont usé l'herbe, transformée en lac de boue. L'homme a allumé une cigarette.

C'est là, ils sont là aussi, rangés en carré, ses camarades de jadis, les hommes de son comté avec lesquels il a quitté l'Angleterre, et ce sont eux qui vont le tuer. Ce sont eux qui vont entendre lire sur le front des troupes la sentence déclarant que le private J. P. Williams a fui devant l'ennemi, et demain, il le sait, ces camarades doivent être

envoyés au combat car on attaque encore.

Il marque le pas plus résolument encore; il s'adosse au poteau, enlève son casque, le pose à terre, puis avec calme, sans un tremblement dans la voix, articulant chaque mot, chaque syllabe comme s'il n'était plus un condamné, mais un chef avec des galons sur la manche; "Mes amis, désolé vraiment de ne pas aller avec vous demain à l'attaque." Il prend un temps, puis ajoute: "Mais je sais que vous fe-

rez tous de votre mieux!" Et d'une voix de commandement: "Slope arms!" En joue! — Il tira une dernière bouffée de sa cigarette, jeta le bout dans l'herbe, puis commanda: "Feu!"

L'attaque du lendemain réussit, et le soir, au théâtre divisionnaire, les camarades du soldat de la compagnie B tout joyeux chantaient à pleine gorge: "Encore un petit verre! Ça ne peut faire aucun mal!"

Georges Claretie.

A VIS!

AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Messieurs les candidats à l'élection municipale pourront faire imprimer leurs manifestes, pamphlets, journaux à l'imprimerie:

LE MATIN, Limitée
71a rue St-Jacques = Au sous-sol

Exécution rapide à des prix raisonnables

L'air des bijoux

Les femmes ont en général une réputation d'étourderie. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais ce n'est pas le moment puisque l'une d'elles vient de laisser dans un taxi pour quinze cent mille francs de bijoux.

Et pourtant, à la réflexion, qu'est-ce que cela prouve? L'étourderie ne se mesure pas toujours à la valeur des objets oubliés. Je

crois qu'elle se mesurerait plutôt à leur manque de valeur.

On a vu beaucoup de femmes oublier leurs bagues, leurs perles, leurs fourrures, leurs parapluies, leurs sacs à main, leurs manchons et leurs clefs. Cela démontre clairement que la plupart du temps elles n'y tiennent pas autant qu'on pourrait le croire. Il arrive même que ces vains ornements leur pèsent.

Mais quelle femme, entre mille, oserait-on accuser de laisser traîner une lettre d'amour, ou de perdre sa boîte à poudre.

Profitez de la baisse temporaire du franc :: :: Achetez!... Achetez!... Achetez!... Achetez!...

Credit Foncier de France.--Emprunt Communal 1912

Gros Lots de 100,000 francs à 500 francs distribués en primes douze fois par année. Vous pouvez acheter ces Bons, au comptant, ou par versement de \$4.00 par mois. Votre premier versement vous donne droit au tirage.

Ne perdez pas la chance de devenir millionnaire avec un déboursé de \$4.00 ou plus. Beaucoup de gens se sont trouvés riches du jour au lendemain, pour avoir acheté ces Obligations. Ne laissez pas votre voisin devenir millionnaire, quand vous pourrez le devenir vous-même.

La "Prudential Financial Society"

Incorporée en 1907, par un Acte du Parlement du Canada

Courtiers en v le rs de tout repos.

Tél. Est 893

162, SAINT-DENIS, MONTREAL

DETACHEZ LE COUPON

La "PRUDENTIAL FINANCIAL SOCIETY"
162, rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,
Sans m'obliger en rien, veuillez m'envoyer les prospectus concernant les BONS du CREDIT FONCIER que vous annoncez.

NOM

ADRESSE

Ecrire très lisiblement.

BALTIMORE ETABLIT UN RECORD

Baltimore, 30. — L'Equipe de Baltimore de la Ligue Internationale a terminé sa saison avec 119 victoires, c'est-à-dire le plus grand nombre de parties gagnées qu'on ait jamais enregistrées dans une ligue.

Le record appartenait au Chicago National. Ce club a compté 116 victoires en 1906.

Voici les positions des différents clubs de la Ligue maintenant que la saison est terminée.

Clubs	G.	P.	P.C.
Baltimore	119	47	.717
Rochester	100	68	.595
Buffalo	99	69	.589
Toronto	89	77	.536
Newark	72	92	.439
Syracuse	71	96	.425
Jersey City	59	106	.358
Reading	56	110	.337

L'HISTOIRE DES SERIES MONDIALES DU BASEBALL

New-York, 30. — Les champions de la ligue Américaine ont gagné dix des 16 séries de base-ball où il s'est agi de décider le championnat mondial pendant que les équipes de la ligue Nationale restaient champions 6 fois.

Les représentants du Greater New York dans la Nationale ont tenté six fois, sans succès, de garder le championnat mondial en luttant contre les joueurs de la ligue Américaine. L'équipe New-York national n'a pas gagné le championnat depuis 1905 alors qu'elle défait les Athlétiques.

Bien qu'en tête de leur ligue en 1911, 1912, et 1913, les Giants ne purent gagner les séries. Il en fallut peu qu'ils gagnent en 1912 contre le Red Sox. Brooklyn a tenté en deux occasions sans succès de devenir roi du base-ball.

Le Club Philadelphie Américain est celui qui a compté le moins de points (soit 3) au cours des séries. Ce fut contre les Giants en 1905.

Une fois Detroit ne fit que six points contre Chicago et les Athlétiques ne comptèrent qu'un nombre égal de points contre le Boston National.

Brooklyn enrégistra 8 points contre Cleveland l'an dernier.

QUELQUES CHIFFRES SUR LES SERIES MONDIALES

New-York, 30. — Plus de 178,700 personnes assistèrent aux séries mondiales de l'an dernier entre le Brooklyn et le Cleveland. Les recettes brutes officielles furent de \$ 564,800.

Les recettes furent distribuées comme suit:

Part des joueurs en uniforme	\$161,162.06
Bourse du Cleveland (27 hommes)	96,697.24
Bourse du Brooklyn (20 hommes)	64,464.82
Chaque joueur du Cleveland	4,168.00
Chaque joueur du Brooklyn	2,419.00
Bourse de la 2e place (environ 52 hommes)	27,431.00
Bourse de la 3e place (environ 55 hommes)	21,488.28
Chaque joueur en 2e place	685.80
Chaque joueur en 3e place	400.00
Part du club Cleveland	73,359.32
Part du club Brooklyn	73,359.32
Troisième de la Ligue Américaine	73,359.31
Troisième de la Ligue Nationale	73,359.32
Part de la Commission Nationale	56,480.00

Assistance des séries mondiales et recettes par année, depuis 1905.

Année	Parties	Assistance	Recettes	Part des Joueurs
1905	5	91,033	068,405	\$27,391
1906	6	99,864	106,550	33,401
1907	5	78,068	101,728	54,933
1908	5	62,232	94,975	46,173
1909	7	145,807	188,862	66,925
1910	5	124,222	179,980	79,072
1911	6	179,851	342,364	127,910
1912	8	252,237	490,833	147,572
1913	5	150,992	325,979	135,164
1914	4	110,009	225,739	121,899
1915	5	143,351	320,361	144,899
1916	5	162,359	385,590	162,927
1917	5	185,691	425,878	192,888
1918	6	228,483	519,619	235,527
1919	8	236,928	722,414	315,262

"Fantoques"

Le volume que doit publier bientôt Henri Letondal sera en vente aux environs du 10 octobre.

Ce livre qui est un petit recueil de scènes humoristiques sur la vie montrealaise, est édité par l'Imprimerie des Editeurs Limitée.

Le genre est tout nouveau et devrait attirer un gros succès.

"FANTOQUES" est illustré par l'auteur.

Léonard contre Friedman

Philadelphie, 30. — Benny Léonard, champion lightweight du monde, vient d'être matché avec le soldat Friedman, de Chicago, pour une bataille qui aura lieu, le 7 octobre, au parc de base-ball des Phillies. Le combat durera huit rondes.

Un anglais original

Paris, 30. — Un Monsieur anglais bien mis a créé toute une sensation sur les boulevards de Paris et pendant une heure a arrêté les passants.

Il était couché sur le dos et jouait une partie de billard sur son estomac avec un cure-dent et trois noix. Les spectateurs disent que l'Anglais avait parié sur les chances de Carpentier et qu'il venait accomplir son pari après avoir perdu.

A propos du match Carpentier-Dempsey

New-York, 30. — Le juge Swayze, de la cour suprême de Jersey-City, a demandé au grand jury de Jersey, à l'occasion du match Carpentier-Dempsey, du 2 juillet.

Le juge désire que les jurés décident si cette exhibition était une exhibition de boxe autorisée par la loi de l'Etat sur la boxe, ou bien un combat pour un prix relevant alors de la loi de 1898 sur les crimes.

\$30,000 pour le vieux Mathewson

New-York, 30. — Trois contributions au montant de \$500, viennent d'être reçues par les organisateurs de la bourse qui sera offerte au vétéran pitcher Christy Mathewson, vendredi, lors de la joute entre les "Giants" et les "Braves".

Ces souscriptions viennent de George W. Grant, président du Boston National, Price McKinney et E.-E. Smithers. Daniel Brady a envoyé un chèque de \$100. La souscription dépassera \$10,000, avant la joute.

Ce fonds est prévu en reconnaissance des services rendus au baseball par Mathewson, qui est maintenant aux prises avec la tuberculose. On espère pouvoir lui présenter un somme de \$30,000.

Un effet de la guerre

Le nombre de chevaux actuellement à l'entraînement en France est beaucoup moindre qu'en Angleterre, et il faudra à la France beaucoup de temps encore pour réparer la diminution causée par la guerre car on doit vraiment admettre que la limitation de la pur sang français a été plus éprouvée que l'anglais qui, lui, n'a souffert que des rations, et de la mauvaise qualité des denrées.

Raison de plus, cependant, pour les propriétaires français de ménager soigneusement leurs cracks et non de les faire courir à outrance. Mais on s'attend à un effet de la guerre sur le marché des chevaux, et on voit de bons et utiles trucs, en courir pour gagner leur aïeune dans des épreuves secondaires, et cela quelques jours à peine avant les grandes épreuves de Chantilly et de Longchamp.

Il se battra

New-York, 30. — Puisque Georges Carpentier vient de signer un engagement pour rencontrer Joe Cook, à Londres, le 2 décembre prochain, il est évident qu'il ne pourra pas vers le même temps faire face à Tommy Gibbons, cette année. Tex Rickard croyait pouvoir faire rencontrer les deux hommes à la fin de l'automne.

Le "Rabbit Punch"

Le championnat qu'ont disputé Jack Dempsey et Georges Carpentier, ainsi que la projection du film de ce fameux combat ont remis à nouveau en actualité le "coup du lapin", sur lequel l'on a déjà maintes fois discuté.

D'abord, qu'est-ce que le "coup du lapin"? A proprement dire, c'est un coup sur la nuque à la naissance du crâne, porté avec le tranchant de la main ou toute autre partie de la main, autre que les jointures des phalanges. Ce coup est interdit aussi bien en Amérique qu'en Angleterre et Dempsey n'en a pas fait usage à Jersey City.

Ce que certains ont relevé sur le ring comme sur l'écran, est un coup porté derrière la tête avec les jointures de la main et qu'il est difficile, sinon impossible de supprimer complètement de l'art pugilistique. Parfois le coup en question peut être parfaitement légitime, en d'autres circonstances il est irrégulier et devrait amener un rappel à l'ordre.

Il y eut des échantillonnages de chaque variété de la part de Jack Dempsey dans son combat avec le champion d'Europe, mais il ne faut pas, je le répète, les confondre avec le "coup du lapin", parce que portés avec les "knuckles".

Il est dit ci-dessus que les coups derrière la tête ou à la nuque ne peuvent, malheureusement, être supprimés du répertoire pugilistique et cela se conçoit quand, par exemple, ils ont lieu sur une esquivée de l'adversaire comme cela se produit très souvent. Ce fut même le cas pour le formidable "punch" qui amena le premier knock down de Carpentier à Jersey City. Dempsey, en l'occurrence, visait la mâchoire du champion français, lequel en voulant passer sous le droit de son adversaire le reçut derrière l'oreille. Le "coup aux rognons" (kidney punch) est bel et bien interdit, mais cela n'empêche qu'on le voit encore sur nos rings quand l'adversaire, pour éviter d'être touché à l'estomac, présente son dos de biais aux attaques. Celles-ci ne peuvent toujours être retenues, l'homme a visé l'estomac et ses poings tombent sur les reins de l'adversaire. Dans de tels cas, l'arbitre ne peut logiquement faire un rappel à l'ordre.

Les coups derrière la tête que l'on peut et que l'on doit supprimer, sont ceux qui se donnent notamment lorsque les deux adversaires sont en clinches. Celui qui a la position dominante ne devrait pas frapper sciemment la nuque de l'autre malgré ce que soit la cible que se présente à ses coups. Dempsey s'est rendu coupable de ces attaques, que je qualifie d'irrégulières dans l'arène de Tex Rickard, sans que l'arbitre ait fait le moindre mouvement pour l'en empêcher et l'attitude de la foule semblait indiquer nettement que l'on était habitué à voir de telles attaques dans le ring américain.

Le sport de la boxe gagnera à ce que l'on supprime ces coups derrière la tête, même lorsqu'ils sont portés avec les jointures de la main, quand le but de l'attaque est bien la nuque ou le dos. Mais il faut que la suppression se fasse en Amérique et en Angleterre en même temps qu'en France, autrement on arriverait à ne plus combattre de la même façon et nos "challengers" seraient par la suite, encore plus handicapés que ne le fut celui qui portait nos espérances le 2 juillet 1921 et le dieu des sports sait pourtant combien il le fut.

Il abandonne

Londres, 30. — Le Duc de Portland qui depuis plusieurs années est bien connu dans le monde du turf anglais et qui est un des membres du Jockey Club a l'intention de suivre l'exemple du Duc de Devonshire de Lord Falmouth et d'autres propriétaires de chevaux bien connus qui ont dû renoncer aux courses depuis quelques années vu le coût onéreux d'entretien de leur écuries. Il a décidé de ne plus envoyer de jeunes coureurs à l'entraînement, mais l'élevage est encore une chose payante et le Duc de Portland le continuera mais les jeunes chevaux seront aussitôt mis en vente.

Tyrus Cobb

Détroit, 30. — Tyrus Raymond, Cobb vient de prendre sa seizième année avec les Tigers de Detroit. Quand Cobb rejoignit les Tigers, l'équipe locale jouait alors à Bennett Park. Il ne tarda pas à devenir une étoile et à toujours être considéré comme un joueur dangereux et un frappeur extraordinaire.

Cobb avait été payé \$750 et on avait cédé deux autres joueurs contre lui.

Les "Yankees" à l'étranger

Paris, France, 30. — Trois jockeys américains, Frankie O'Neill, de Saint-Louis, avec 90 gagnants, Matt McGee, de Covington, Ky, avec 79 victoires, et Gay Garner, de Cedar Rapids Idaho, avec 69, étaient en tête des jockeys du turf français à la reprise des courses, à la piste Métropolitaine.

Le prince Aga Khan, des Indes, qui l'an prochain possèdera probablement les plus vastes écuries du turf en France, a retenu les services de Garner.

William Duke, autrefois entraîneur de l'écurie Vanderbilt, a aussi été engagé par le prince Aga Khan, à un salaire qu'on dit être le plus élevé qu'on ait jamais offert à un entraîneur de chevaux.

PERDAIT PEU A PEU SES FORGES

Une Montréalaise avait perdu tout espoir au sujet de son état de santé.

"Je ne comprends pas qu'on puisse avoir pris du Tanlac et en avoir obtenu les résultats que j'ai obtenus et n'en pas parler," déclara récemment Madame Jeanne Lamarre, demeurant 20 rue Laberge, à Montréal, au cours d'une conversation dont le Tanlac faisait les frais.

"Pendant cinq ans j'avais souffert presque constamment de la dyspepsie. Mon appétit avait presque complètement disparu. Parfois la seule vue des aliments suffisait à me donner des haut-le-cœur et j'avais souvent de tels maux d'estomac que je pouvais à peine les supporter. La foie fonctionnait très mal et j'avais de très vives douleurs dans les reins. J'étais tellement nerveuse que le moindre bruit inattendu me mettait dans tous mes états. Quant au sommeil, il était rare et ne me reposait nullement. Il me semblait que je fondais un peu chaque jour et j'avais presque perdu tout espoir au sujet de mon état de santé.

"Il est certain que je suis aujourd'hui ravie d'avoir écouté les sages conseils qui me furent donnés et d'avoir pris du Tanlac, car grâce à ce merveilleux médicament je me porte aujourd'hui mieux que je ne me suis portée depuis des années. Je me mets à table avec plaisir maintenant et tout ce que je mange de bon appétit me réussit parfaitement. Mon foie fonctionne de façon admirable et je n'ai plus jamais ni maux ni malaises. Ma nervosité excessive a disparu et je dors toute la nuit, sans m'éveiller, d'un bon sommeil profond, paisible et réparateur. J'ai engraisé de plusieurs livres et à tous les points de vue je me porte à ravir. Tout le monde devrait connaître ce que c'est que le Tanlac, cet incomparable médicament dont l'action est certaine et ne se fait pas attendre."

Le Tanlac est en vente partout dans les meilleures pharmacies.

Le Crédit National Limitée

LES GRANDS MAGASINS DUPUIS EMETTENT DES ACTIONS

Il vient de se constituer, à Montréal, une nouvelle compagnie canadienne-française d'émission et de placement, le **Crédit National**, (à responsabilité limitée.) On relève parmi les membres du conseil d'administration, les noms de M. Edouard Montpéit, économiste bien connu, M. J. H. Bender, banquier et M. Arthur Surveyer, ingénieur civil. M. Gaston O. Dubuc, autrefois de la Royal Securities Corporation a été engagé comme gérant des ventes et fait également partie du conseil d'administration.

Le **Crédit National** se propose pour but de faire souscrire par les épargnants et les petits capitalistes les titres d'entreprises nouvelles ou déjà existantes, ayant besoin d'une augmentation de capital pour se développer. La réunion sur son conseil d'administration de spécialistes aux connaissances solides et variées est une assurance que les garanties de chaque titre offert au public auront été étudiées avec soin.

Les banques rendent de grands services en consentant au commerce et à l'industrie de l'escompte et des avances pour faciliter la marche des affaires courantes. Mais ce n'est pas le rôle des banques de prêter à long terme des sommes relativement considérables en vue de permettre à des firmes canadiennes de s'agrandir quand le besoin s'en fait sentir.

Le moyen le plus pratique d'obtenir les capitaux nécessaires à ces fins, c'est de faire appel directement au public. Depuis quelques années le public souscripteur canadien ne le sait, est devenu très important; et les organisateurs du **Crédit National**, Limitée, croient qu'il ne demandera pas mieux que de mettre en portefeuille les titres d'entreprises canadiennes offrant, en même temps que de solides garanties, de plus grandes chances de prospérité stable et croissante.

Comme affaire de début, le **Crédit** mettra en souscription des actions d'une grande maison de commerce montrealaise dont tout le monde connaît l'importance, le succès grandissant, le brillant avenir, **Dupuis Frères, Limitée.**

Fondée en 1863, la Maison Dupuis s'est développée avec une progression régulière. Pour prendre deux points de comparaison: le chiffre des ventes, qui était de \$493,012, en 1911, a dépassé \$3,700,000 en 1920. Cette année, en se basant sur les résultats du premier semestre, le chiffre d'affaires s'inscrit entre quatre millions et quatre millions et demi.

Une aussi rapide progression a rendu l'immeuble actuel tout à fait insuffisant, malgré les additions successives qu'on y a faites depuis quelques années. Il est urgent d'étendre les constructions, d'ouvrir de nombreux rayons nouveaux, d'aménager une salle à manger pour la commodité de la clientèle qui vient de loin. On développera considérablement aussi, sous la pression de la demande, le service postal qui, créé en mars 1920, obtint dès le début un succès qui montre bien qu'il répond à un besoin dans la province de Québec.

EMISSION NOUVELLE

EMPRUNT DE LA MAISON

DUPUIS FRERES, Limitée

"LE MAGASIN DU PEUPLE"

\$1,500,000

Actions Privilegies 8 p.c. Cumulatif

VALEUR NOMINALE \$100

Remboursables à \$110, plus dividendes courus, le ou avant le 15 août 1936

Actions privilégiées quant au dividende et quant à l'actif jusqu'à concurrence de \$110, plus dividendes courus. Dividendes payables trimestriellement, par chèque, les 15 février, mai août et novembre. Dividendes au taux de 8% par an cumulatifs à partir de la date d'émission de chaque action. La Compagnie emprunteuse s'engage à racheter toutes les actions privilégiées d'ici au 15 août 1936, à \$110, plus dividendes courus. Toutefois, elle pourra à chaque échéance de dividende et sur l'avis de trente jours, anticiper le remboursement aux conditions précitées. Préposé aux transferts et fiduciaire du fonds de rachat: Montreal Trust Company. Banquiers: La Banque Royale du Canada. Vérificateur: J. J. Robson, Comptable licencié.

CAPITAL

	Autorisées	Emises	A être émises
Actions Privilegiées 8% Cumulatif	\$2,000,000	\$ 100,000	\$1,500,000
Actions Ordinaires	2,000,000	2,000,000

La Compagnie n'a pas de dette Obligatoire.

Les renseignements suivants nous ont été fournis par le Président de la maison Dupuis Frères, Limitée

- 1.—Depuis plus de 53 années, la maison Dupuis Frères, Limitée, a su, par sa sage et progressive administration, prendre la première place parmi les institutions canadiennes-françaises du même genre.
- 2.—La compagnie n'a pas de dette obligatoire et ne pourra émettre d'obligations sans le consentement des deux tiers des porteurs d'actions privilégiées. Lorsque la présente émission aura été vendue, les actions privilégiées auront comme garantie un surplus de l'actif sur le passif du double de leur valeur nominale — et ceci sans qu'il soit tenu compte de la valeur de l'achalandage que M. J. J. Robson, de la firme Robson, Ritchie & Co., comptables licenciés, évalue à \$872,986.68.
- 3.—Objet de l'Emprunt — Le produit de la présente émission servira à la construction d'un nouveau magasin, au remboursement complet des hypothèques, au paiement des emprunts de banque, à la création de nouveaux rayons et au développement du service postal.
- 4.—Vente — Le chiffre d'affaires a augmenté de \$493,012 en 1911 à \$3,729,118 en 1920 — soit 656% en neuf ans. Malgré la diminution considérable dans les prix, on estime que pour l'année courante les ventes se chiffreront à plus de \$4,400,000.
- 5.—Bénéfices — Les profits étaient de \$35,250 en 1911 et atteignent \$337,000 en 1920 — une augmentation de 850%. Pour l'année courante ils seront probablement d'environ \$360,000.
- 6.—Assurance-Feu — Les terrains, sans les bâtisses, sont évalués à plus de \$1,000,000. Le stock, les immeubles, le mobilier et équipement sont assurés pour un montant total de \$1,573,700.
- 7.—Fonds d'amortissement — Commencé à opérer le ou avant le 15 août 1923 et variant entre de 1% à 7% de la valeur au pair des actions privilégiées émises.
- 8.—Administration — Un contrat de dix ans vient d'être signé avec le Directeur-Gérant, M. A.-J. Dugal. Afin d'assurer une coopération plus complète entre le Conseil d'Administration et les employés de la maison Dupuis Frères, Limitée, d'autres mesures, expliquées dans le prospectus, ont été prises.
- 9.—Dividendes — La moyenne des bénéfices pendant les cinq dernières années aurait été suffisante pour payer annuellement des dividendes doubles de ceux de la présente émission. L'an dernier, les recettes disponibles pour les dividendes sur les Actions Privilegiées actuellement offertes au public auraient été de plus de 2% fois le montant requis.

Nous recommandons l'achat de ces valeurs et offrons le solde invendu de la présente émission au prix de

\$100 par Action

pour rapporter de 8.35 pour cent à 12.70 pour cent suivant la date de rachat

Circulaire complète adressée sur demande.

Vous êtes invités à nous téléphoner ou à télégraphier votre commande à nos frais.

Crédit National Limitée

Chambre 715, Edifice Dominion Express

145, rue St. Jacques, Montreal

Téléphone: Main 5165

LA COMTESSE DE MONTE-CRISTO

Ce n'est qu'un surnom. La dame dont je veux célébrer ici la grâce et l'élégance s'appelle Mrs Smith Wilkinson. Elle est anglaise, habite la ville de Nottingham, et est considérée par tout le Royaume-Uni comme la femme "la mieux habillée du monde."

Une telle renommée est lourde à porter. Elle s'en rend compte. Aussi, elle déploie pour la garder beaucoup de prudence et d'habileté. Elle ne "se produit", si j'ose m'exprimer ainsi, que de temps en temps, pour une période assez courte. Chaque saison, elle passe trois semaines à Londres... trois semaines officielles pendant lesquelles elle brille de tout son éclat, elle aveugle de tous ses feux, elle séduit de tous ses luxes, elle subjugué de toutes les fantaisies inédites de la mode.

Mais ces apparitions officielles — elle en fait, ou elle en fera, même à Paris — sont toujours précédées d'un voyage incognito, pendant lequel elle prépare, pour ainsi dire, ses effets. Elle fait ses achats, elle se consacre à ses essayages, elle dicte chaque détail de ses vêtements, elle étudie l'accord des nuances et l'harmonie des garnitures... Puis elle rentre chez elle se reposer de ces fatigues de jolie femme, et reparait enfin en pleine forme et en pleine splendeur, pour la plus grande joie de tous les yeux et le plus grand danger de tous les cœurs!...

Elle se trouve à Londres,

cre recouvrant un drap d'argent, garni dans le bas d'une dentelle de platine.

Oh! La dentelle en platine! Cela me rappelle le prince Demidoff à qui quelqu'un motnrait un jour, non sans affectation, un cachet en malachite:

—Oui, dit-il, je connais... j'ai une chemise de la même pierre!...

Et ne parlons pas des bijoux de Mme Wilkinson. C'est à faire frémir!... Elle a un collier de soixante-quinze perles qui vaut un million de livres sterling, soit au cours du jour, plus de cinquante millions de francs.

—Une nuit, raconte-t-elle, je me trouvais à l'hôtel, et on vint pour me voler. Heureusement, on se trompa d'étage. Mais, en tout cas, j'étais dans mon lit, mon collier autour de ma taille!...

Ce collier, autour d'une taille de guêpe, constituait probablement la quinzième toilette de la journée. Rien ne prouve que ce ne fut pas la plus exquise!...

Fernand RIGNY

Le règne de Charlot

Il n'est pas au monde un chroniqueur qui puisse échapper à la nécessité de dire son mot sur les réceptions triomphales qui, à Londres, ont été faites à Charlot, pitre cinématographique. Je me plie à ce devoir.

Les foules anglaises ont donc acclamé Charlot royalment. Bienôt, à Paris, les foules françaises l'acclameront républicainement; et on observera qu'il n'y aura pas grande différence. On constatera même que des gens se feront remarquer par la fréquence de leurs bravos qui n'auraient point prêtés à Charlot une attention particulière s'ils n'avaient pas remarqué que leurs voisins lui trouvaient des qualités uniques. Pour moi, au risque de me faire conspuer par l'humanité, je dois avouer que Charlot ne m'a jamais fait rire directement. La pauvreté du scénario m'en empêchait. Il m'a, par contre, souvent fait rire indirectement lorsque j'ai vu rire les autres, précisément en vertu de cette loi des foules qui fait que les uns acclament parce qu'ils acclament les autres, et parce qu'il est parfaitement exact que quand un gendarme rit dans la gendarmerie, tous les gendarmes rient dans la gendarmerie.

Les honneurs de Charlot ne me rendent donc point morose. L'homme qui a fait rire le plus d'hommes mérite une apothéose; et dès lors qu'il a fait se défendre les nerfs pendant la guerre, il a été un bienfaiteur public.

D'autres ont été aussi des bienfaiteurs publics. Ainsi, le professeur Vincent qui, dans les pires moments, a, par ses inventions, ses décisions, ses organisations, sauvé de la typhologie et des maladies parentales autant d'êtres que le bolchevisme russe en a laissé détruire par elles, reste ignoré de la masse. S'il se trouve dans le flot humain qui défilerait à la gare quand Charlot arrivera, il sera bouclé tout comme un autre, par ceux-là mêmes qu'il aura sauvés et ne le saura pas. Mais quoi! c'est la vie! la foule réclame la justice et ne la rend pas.

Et c'est pourquoi il faut rire avec Charlot, parce qu'on y gagne toujours de rire.

Louis FOREST